

FORMATION

Transmettre ma ferme pour installer : savoir créer des conditions favorables

Affiner mon projet et mes envies grâce à de l'échange entre pairs et des apports théoriques psycho-sociaux.

Que va devenir la maison ? Comment assurer l'équité entre nos enfants ? Comment passer le relai en douceur ? Comment trouver un-e repreneur-se et savoir si c'est la bonne personne ?

Dates :

Mardi 15 septembre,
Mercredi 16 septembre et
Mardi 6 octobre 2026
de 9h30 à 17h30

Lieu

(défini selon les inscrit.es) :

Epinal (88) ou,
Chaumont (52) ou,
Saint-Dizier (52) ou,
Neuves-Maisons (54)

Intervenant.es :

- Ariane Walaszek & Romane Roosz, accompagnatrices à la transmission et formatrices à l'ARDEAR Grand Est
- Un-e juriste spécialiste du sujet
- Terre de Liens
- Jean-Emmanuel Ledet, Solidarité Paysans Lorraine Haute-Marne

Contact :

Romane Roosz, responsable de stage
Tél : 07 87 74 77 10

Mail : romane.roosz@ardeargrandest.fr

Adresse postale : 17 Rue André Vitu
88 000 EPINAL



Programme :

Jour 1 - Mardi 15 septembre 2026

- Comprendre les facteurs de réussite d'une transmission dans le cadre familial ou hors cadre familial : Et après la transmission ? Comment lâcher prise ? La maison ? Composer avec les attentes de la nouvelle génération ?
- Formuler mes envies pour le devenir de ma ferme

Jour 2 - Mercredi 16 septembre 2026

- Me préparer à rencontrer, choisir et négocier : éléments clés pour établir une bonne relation avec mon repreneur potentiel
- Comprendre les conséquences sociales et juridiques de l'arrêt de mon activité (cumul emploi-retraite, transmettre gratuitement à mon enfant, ...), comprendre comment sécuriser votre foncier

Jour 3 - Mardi 6 octobre 2026

- Avoir les clés pour rédiger et diffuser une annonce transmission attractive
- Connaître les organismes ressources, les aides et le calendrier
- Définir un prix juste de vente

Informations pratiques :

- Public : Tous·tes les futur·es cédant·es, quel que soit votre état d'avancement. La présence des conjoint·es et/ou associé·es est vivement conseillée.
- Pré-requis : Aucun
- Frais pédagogiques : 1 035€, dont reste à charge :

1. Actif·ve éligible à VIVEA : reste à charge de 120€/jour soit 360€
2. Salarié·e : prise en charge via votre OPCO
3. Pour les autres publics : reste à charge de 120€/jour soit 360€



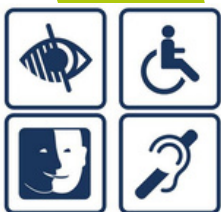
Si vous rencontrez des difficultés financières, merci de nous contacter !

92,6%* de nos stagiaires sont entièrement satisfait·e·s de notre offre de formation
*en 2025

- Autres coûts à prévoir : Repas à la charge du/de la stagiaire 
- Méthodes pédagogiques : Méthode active basée sur l'échange de pratiques entre pairs, le questionnement et la synthèse des acquis.
- Mode de validation : Délivrance d'une attestation de formation
- Lieu :

Conditions générales de service et règlement sur :

https://www.agriculturepaysanne.org/IMG/pdf/conditions_generales_de_service.pdf



Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble nos possibilités d'adaptation.

Inscription :

[Remplissez le formulaire d'inscription en cliquant ICI.](#)
[Stage limité à 12 personnes.](#)

Formation à l'initiative de :

En partenariat avec :

Avec le soutien financier de :



FORMATION

Développer l'accueil pédagogique sur sa ferme

Dates :

20 Octobre 2026 de 9H à
13H en distanciel
&

27 octobre 2026 de 9H30 à
17H30 en présentiel

Durée : 10,5 heures

Lieu :

Ferme les P'Tisanes
6 Chem. du Pâquis, 55190
Ménil-la-Horgne

Intervenant-es :

Natacha DOROBISZ
Coordinatrice Accueil Paysan
Hauts-de-France

Thomas Vauthier, producteur
de PPAM et accueil péda



Contact :

Romane Roosz, responsable de stage
Tél : 07 87 74 77 10

Mail : romane.roosz@ardeargrandest.fr

Adresse postale : 17 Rue André Vitu
88 000 EPINAL

- ### Programme :
- Cadre réglementaire de l'accueil pédagogique et les repères sur la sécurité
 - Définir ce qu'est une animation pédagogique
 - Acquérir des outils et méthodes pour construire des animations et déroulés pédagogiques
 - Articuler son projet pédagogique avec les objectifs et les programmes de l'Education Nationale
 - Définir le coût de ses prestations
 - Construire son projet d'accueil pédagogique
 - Témoignage et visite d'une ferme pédagogique

Informations pratiques :

- Public : Paysan·nes et porteur·euses de projet
- Pré-requis : Aucun
- Frais pédagogiques : 603 €, dont à votre charge :

1. Actif·ve éligible à VIVEA : reste à charge de 120€/j soit 180€
2. Salarié·e : prise en charge via votre OPCO
3. Pour les autres public (*Porteur·euses de projets à l'installation*), prise en charge possible selon votre situation.

92,6%* de nos stagiaires
sont entièrement
satisfait·e·s de notre offre de
formation
*en 2025

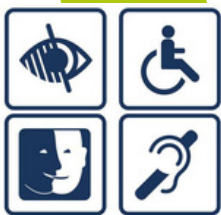


Si vous rencontrez des difficultés
financières, merci de nous contacter !

- Autres coûts à prévoir : Repas à la charge du/de la stagiaire 
- Méthodes pédagogiques : Méthode active basée sur l'échange de pratiques, le questionnement et la synthèse des acquis.
- Mode de validation : Délivrance d'une attestation de formation
- Lieu : à venir

Conditions générales de service et règlement sur :

 https://www.agriculturepaysanne.org/IMG/pdf/conditions_generales_de_service.pdf



Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble nos possibilités d'adaptation.

Inscription :

Remplissez le formulaire d'inscription en cliquant ICI.
Stage limité à 12 personnes.

Formation à l'initiative de :

En partenariat avec :

Avec le soutien financier de :



Formation Travailler à plusieurs

Apprenez à concilier bien-être et efficacité dans un collectif de travail, en acquérant des outils utilisables sur la ferme.

Sur 2 journées :

Mardi 3 novembre &
Mercredi 4 novembre 2026
de 9h30 à 17h30

Lieu :

Dans le Grand Est, à définir selon
les localisations des inscrits.es

Intervenante :

Delphine Guillot

Sociologue d'intervention ,
formatrice et accompagnatrice
de collectif de travail dans le
secteur agricole

Contact

Romane Roosz, responsable de stage
Tél : 07 87 74 77 10
Mail : romane.roosz@ardeargrandest.fr
Adresse postale : 17 Rue André Vitu
88 000 EPINAL



Programme :

- Etablir un auto-diagnostic du fonctionnement collectif
- Être capable de dire ce qui ne va pas dans le travail et de chercher en équipe comment y remédier
- Définir ou réajuster les objectifs du projet collectif au regard des motivations personnelles et des moyens
- Améliorer la compatibilité et la complémentarité de l'équipe
- Améliorer sa communication, gérer les tensions et prévenir les conflits
- Identifier les différents modes de prise de décision dans un collectif
- Se doter d'outil d'organisation du travail en collectif

Informations pratiques :

Public : collectif de travail déjà constitué type GAEC, autres sociétés ou réseau d'entraide agricole, composé de paysan.nes. Ouvert aux salarié.es et/ou futur.es associé.es. Adapté aussi pour le travail en couple. La présence de l'ensemble des membres du collectif est requise afin de bénéficier pleinement des effets de la formation et mettre en œuvre des changements dans leur réalité de travail.

- **Pré-requis :** Aucun
- **Frais pédagogiques :** 600 €, dont à votre charge :
 1. Actif·ve éligible à VIVEA : reste à charge de 120€/j soit 240€
 2. Salarié·e : prise en charge via votre OPCO
 3. Pour les autres public (*Porteur·euses de projets à l'installation*), prise en charge possible selon votre situation.

92,6%* de nos stagiaires sont entièrement satisfait·es de notre offre de formation *en 2025



Si vous rencontrez des difficultés financières, merci de nous contacter !

- **Autres coûts à prévoir :** Repas à la charge du stagiaire 
- **Méthodes pédagogiques :** Méthode active basée sur l'échange de pratiques, le questionnement et la synthèse des acquis.
- **Mode de validation :** Délivrance d'une attestation de formation
- **Lieu :** A définir selon la localisation des inscrit.es

Conditions générales de service et règlement sur :

https://www.agriculturepaysanne.org/IMG/pdf/conditions_generales_de_service.pdf



Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble nos possibilités d'adaptation.

Inscription :

[Remplissez le formulaire d'inscription en cliquant ICI.](#)
Stage limité à 12 personnes.

Formation à l'initiative :



Avec le soutien financier de :





FORMATION

Initiation à la mécanique agricole en non-mixité choisie

Date :

Lundi 23 novembre et Mardi 24
novembre 2026
de 9h30 à 17h30

Durée : 14h00

Lieu :

Ferme du Marais Vert
Rue du 22 novembre,
Wilwisheim 67 270

Intervenante :

Séverine Vivier

Formatrice mécanique tracteur et
mécanique agricole

Programme :

- Comprendre les composantes et le fonctionnement de la mécanique d'un tracteur
- Connaître les clés de l'entretien de son tracteur
- Apprendre à identifier les risques de pannes
- Savoir réagir face à une panne ou une réparation
- Mise en pratique d'opérations d'entretien de base d'un tracteur



**Formation en non-mixité
choisie entre femmes !**

Contacts :

Romane Roosz, responsable de formation

Tél : 07 87 74 77 10

Mail : romane.roosz@ardeargrandest.fr



Chambre d'Agriculture des Vosges
17 rue André Vitu
88 000 EPINAL



Plus d'informations page 2

Informations pratiques :

- Public : Paysannes et porteuses de projet
- Pré-requis : Aucun
- Frais pédagogiques : 532 €, dont reste à charge :

92,6%* de nos stagiaires
sont entièrement
satisfait·e·s de notre
offre de formation
*en 2025

1. Actif·ve éligible à VIVEA : reste à charge de 120€/j soit 240€
2. Salarié·e : prise en charge via votre OPCO
3. Pour les autres public (*Porteur·euses de projets à l'installation*), prise en charge possible selon votre situation.

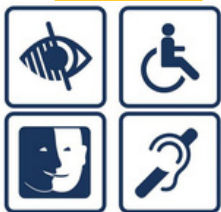


Si vous rencontrez des difficultés
financières, merci de nous contacter !

- Autres coûts à prévoir :
 - Repas à la charge de la stagiaire 
 - Hébergement sur place possible, à la charge de la stagiaire 
- Méthodes pédagogiques : Méthode active basée sur l'échange de pratiques, le questionnement et la synthèse des acquis.
- Mode de validation : Délivrance d'une attestation de formation
- Lieu : Ferme du Marais Vert Rue du 22 novembre, Wilwisheim 67 270

Conditions générales de service et règlement sur :

 https://www.agriculturepaysanne.org/IMG/pdf/conditions_generales_de_service.pdf



Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble nos possibilités d'adaptation.

Inscription :

Remplissez le formulaire d'inscription en cliquant ICI.
Stage limité à 10 personnes.

Formation à l'initiative de :

En partenariat avec :

Avec le soutien financier de :



FORMATION

Entretien du petit matériel en non-mixité choisie



Date :

Jeudi 26 novembre 2026
de 9h30 à 17h30

Durée : 7h00

Lieu :

Ferme du Marais Vert
Rue du 22 novembre,
Wilwisheim 67 270

Intervenante :

Séverine Vivier

Formatrice mécanique tracteur et
mécanique agricole

Contacts :

Romane Roosz, responsable de formation

Tél : 07 87 74 77 10

Mail : romane.roosz@ardeargrandest.fr



Chambre d'Agriculture des Vosges
17 rue André Vitu
88 000 EPINAL

Programme :

- Connaitre les bases théoriques du fonctionnement des moteurs thermiques des petits matériels (débroussailleuse, tronçonneuse et/ou taille-haie,...)
- Savoir entretenir en toute sécurité son matériel
- Savoir détecter les pannes courantes et réparations que l'on peut faire soi-même
- Mise en pratique d'opérations d'entretien de base



**Formation en non-mixité
choisie entre femmes !**



Plus d'informations page 2

Informations pratiques :

- Public : Paysannes et porteuses de projet
- Pré-requis : Aucun
- Frais pédagogiques : 532 €, dont reste à charge :

92,6%* de nos stagiaires
sont entièrement
satisfait·e·s de notre offre
de formation

*en 2025

1. Actif·ve éligible à VIVEA : reste à charge de 120€/j soit 240€
2. Salarié·e : prise en charge via votre OPCO
3. Pour les autres public (*Porteur·euses de projets à l'installation*), prise en charge possible selon votre situation.

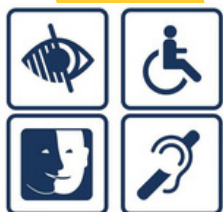


Si vous rencontrez des difficultés
financières, merci de nous contacter !

- Autres coûts à prévoir :
 - Repas à la charge de la stagiaire 
 - Hébergement sur place possible, à la charge de la stagiaire 
- Méthodes pédagogiques : Méthode active basée sur l'échange de pratiques, le questionnement et la synthèse des acquis.
- Mode de validation : Délivrance d'une attestation de formation
- Lieu : Ferme du Marais Vert Rue du 22 novembre, Wilwisheim 67 270

Conditions générales de service et règlement sur :

 https://www.agriculturepaysanne.org/IMG/pdf/conditions_generales_de_service.pdf



Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble nos possibilités d'adaptation.

Inscription :

Remplissez le formulaire d'inscription en cliquant ICI.
Stage limité à 10 personnes.

Formation à l'initiative de :

En partenariat avec :

Avec le soutien financier de :



PRÉ-INSCRIPTION FORMATION

Transformation laitière

Dates :

Présentiel :
Du 18 au 22 janvier 2027

Distanciel :

A prévoir la semaine d'avant
et d'après

Lieu :

A définir selon pré-inscription

Intervenant·e·s :

Cédric Albert :
Formateur à From'AC



Contact :

Romane Roosz, responsable de stage

Tél : 07 87 74 77 10

Mail : romane.roosz@ardeargrandest.fr

Adresse postale : 17 Rue André Vitu
88 000 EPINAL

Programme :

- Avant : 2h30 de théorie en visio
- 2 journées de fabrications et d'échanges
- Après : 2h30 de bilan en visio

Choisir la thématique

- Lactique
- Yaourt & Dessert Lacté
- Pâtes Pressées
- Pâtes Molles
- Pâtes Persillées
- Pâtes Filées
- Beurre & Crème & Skyr
- Ensemencement
- Fermier Affinage
- Conception d'une fromagerie

Pré-inscription

Se pré-inscrire et choisir la/les
thématique(s) en remplissant
le formulaire [ICI](#)